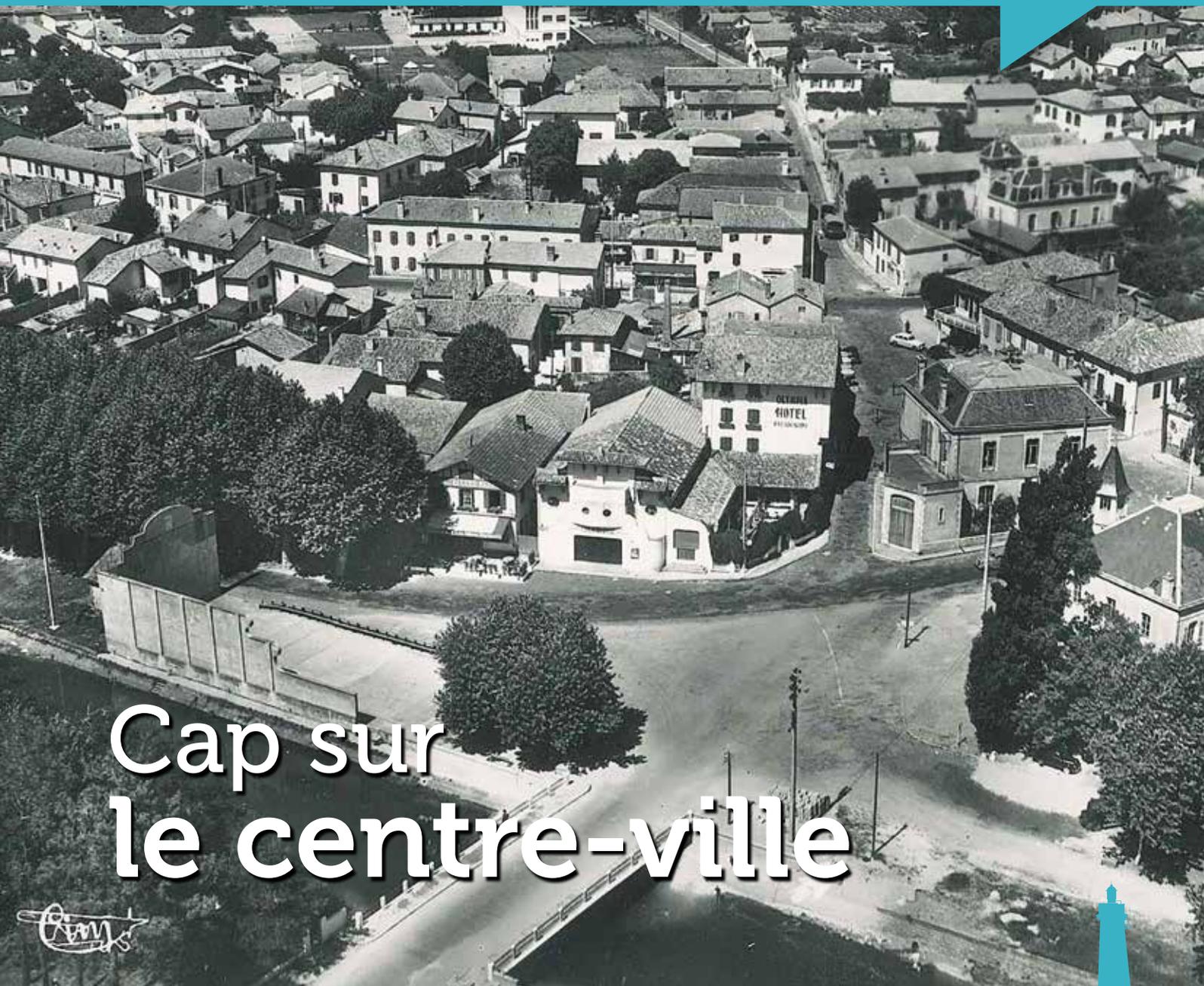


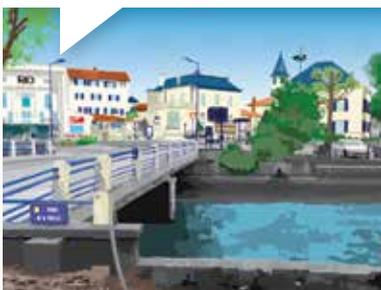
Capbreton^{FR}

Le magazine de la ville



Cap sur le centre-ville

Qualité de vie **6**



Environnement **10**



Citoyenneté **12**



Sommaire

- ▶ Dossier : budget p.4
- ▶ Qualité de vie p.6
- ▶ Capbreton au quotidien p.8
- ▶ Environnement p.10
- ▶ Citoyenneté p.12
- ▶ Expression des groupes municipaux p.14
- ▶ État civil p.15

Résultats des élections régionales à Capbreton

« Plus forts, plus solidaires, ensemble » Alain Rousset

41,27 %

« Génération Nouvelle Région »
Virginie Calmels

41,11 %

« Liste Front National présentée par Marine Le Pen »
Jacques Colombier

17,62 %

Blancs et nuls

5,22 %

Abstention	44,26 %
Votants	55,74 %

EN DIRECT DE L'ESTACADE



Renaissance de la pinasse

Faire revivre le patrimoine maritime en construisant une pinasse, le bateau dans lequel les marins capbretonnais pratiquaient la pêche à la senne au XIX^e siècle : c'est le défi que s'est lancé l'association « La Pinasse capbretonnaise », présidée par Jacques Darrieux et parrainée par la Sadipac sud landais. Ses membres sont en train de construire une embarcation de 10,5 mètres de long sur 2,5 mètres de large. Ils comptent bien associer à sa réalisation les jeunes Capbretonnais qui feront partie des premiers à embarquer. La Ville de Capbreton va leur apporter son soutien. N'hésitez pas à contribuer vous aussi à ce beau projet.
www.pinassecapbreton.com.

Goûter des aînés - 30 janvier 2016

Les Capbretonnais de plus de 73 ans sont conviés pour un après-midi gourmand pendant lequel ils pourront assister à un spectacle. Dans une ambiance festive et conviviale, le conseil municipal et le conseil d'administration leur présenteront leurs vœux. (Inscriptions auprès du CCAS : 05 58 72 70 75)

Réception du consul d'Espagne - 21 décembre

En hommage aux deux gardes civils assassinés à Capbreton, le 1^{er} décembre 2007, Patrick Laclédère, maire de Capbreton a reçu le consul d'Espagne à l'Hôtel-de-Ville, en présence du député-maire de l'époque, Jean-Pierre Dufau, avec une délégation des familles des victimes. À leur demande, une stèle sera installée comme lieu de recueillement, boulevard des Cigales.

LA TORÈLE - 24 DÉCEMBRE



Comme tous les ans, les Capbretonnais se sont réunis pour la Torèle. Cette année, la tradition locale a débuté au jardin public avec une présentation contée de l'association Grain de Sel et le jongleur de feu Diabolos. Des lampions lumineux ont ensuite été distribués au public pour une procession illuminée jusqu'à la mairie. L'embrasement de la Torèle s'est fait au son de la chorale de la paroisse autour d'un vin chaud offert.



La commune de Capbreton a fait le choix d'une communication écoresponsable. Ce document a été réalisé avec des encres végétales, sur du papier PEFC par une imprimerie "Imprim'vert".

Magazine municipal N°144 // Février 2016

Ce numéro a été tiré à 11 000 exemplaires

Directeur de la publication : Patrick Laclédère // Codirectrice de la publication : Nelly Bétaille

Réalisation : CARACTÈRES - 05 58 91 40 40 - Saint-Paul-lès-Dax. Couverture : Photographie - Fonds Combier - Musée Nicéphore Niépce, Chalon-sur-Saône. Photos : mairie de Capbreton, Xavier Gès, Google Earth, Groupe immobilier Pichet, le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Sitcom Côte Sud des Landes.





Le 11 janvier, le maire et le conseil municipal ont présenté leurs vœux salle Ph'Art.

Une année riche en perspectives



UNE NOUVELLE DÉLÉGUÉE COMMUNAUTAIRE



En 2015, une loi est venue modifier les règles en vigueur concernant la composition des conseils communautaires. L'organisation d'un nouveau scrutin municipal à Seignosse a impliqué une révision de celle de Macs. Christine Jaury-Chamalbide a été élue par le conseil municipal de Capbreton pour rejoindre la nouvelle assemblée qui comprend désormais 54 conseillers, dont 7 de Capbreton. Consultez sa composition sur www.cc-macs.org.

Après une sombre année 2015, l'année 2016, placée sous le signe de la concertation et de la participation citoyenne, ouvre de nouvelles perspectives.

Le nouveau budget traduit les orientations de la Ville en matière de gestion et d'investissements, sous la contrainte des baisses des dotations de l'État.

Un budget rigoureux et maîtrisé, mais un budget qui porte les enjeux d'aujourd'hui et de demain.

L'aménagement du centre-ville et du marché, le confortement dunaire, le rechargement de la plage de la Savane, la protection du littoral, un projet éducatif enfance-jeunesse revu et un nouveau site Internet sont au programme.

L'emploi, l'environnement, le cadre de vie, le logement avec l'attribution du terrain Jeanchinoy sont au cœur de nos priorités.

Grâce à des passionnés de pêche et d'histoire, la pinasse capbretonnaise va renaître. Un beau projet pour transmettre nos traditions de la mer aux nouvelles générations !

Le rapport d'analyse à venir de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion communale pour la période 2007-2013 constituera un cadre d'actions à conduire ensemble pour continuer à avancer.

Un enjeu et des opportunités pour demain !

Je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2016.

Patrick Laclédère
Maire de Capbreton

Budget 2016 : maîtrise budgétaire et investissements raisonnés

La baisse importante et continue des dotations de l'État incite à la prudence et à la vigilance. Dans ce contexte, la collectivité se fixe comme objectifs de préserver ses équilibres budgétaires et sa capacité d'investissement, tout en maintenant une fiscalité modérée.

Situation contrainte

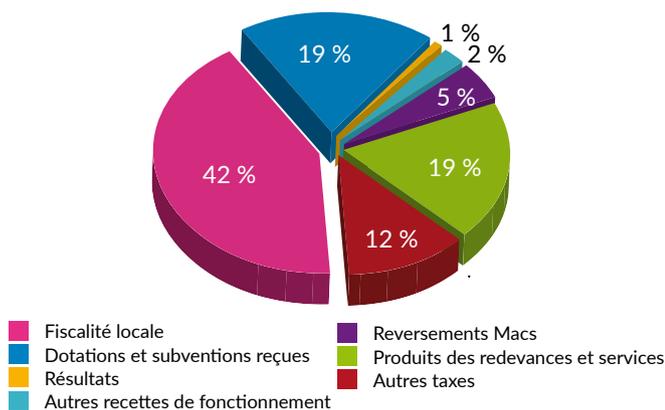
La baisse des dotations de l'État a des conséquences financières importantes. Elle nécessite tout à la fois une approche différente des actions publiques locales et la poursuite des efforts de gestion déjà engagés.

Dans ce contexte, aggravé par l'incertitude sur la prise en charge financière intégrale des CRS pour la surveillance des plages, la municipalité met en œuvre les mesures nécessaires pour faire progresser son excédent de fonctionnement afin d'assurer le financement des

investissements de la collectivité.

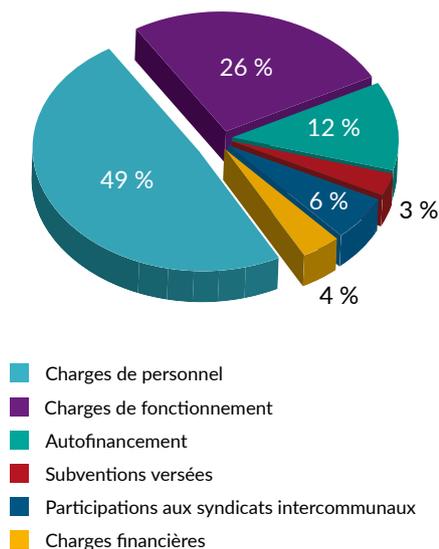
Les mesures prises en 2015 sur l'éclairage public et la distribution d'eau devraient porter leurs fruits et permettre à la commune de mieux maîtriser ces dépenses.

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement

La recherche d'économies de fonctionnement doit permettre de compenser la baisse des dotations de l'État. Au-delà de l'optimisation par la renégociation systématique des contrats et prestations extérieures, il est nécessaire d'ouvrir une réflexion sur l'optimisation des missions de services publics de la ville et sur la gestion du patrimoine communal.



Une fiscalité modérée

Municipalité	Taxe foncier bâti	Taxe d'habitation
Biscarrosse	21,87 %	19,5 %
Capbreton	14,69 %	13,23 %
Dax	24,95 %	19,94 %
Mimizan	17,52 %	15,28 %
Mont-de-Marsan	20,63 %	20,82 %
St-Paul-lès-Dax	18,92 %	17,04 %
St-Pierre-du-Mont	12,52 %	13,75 %
St-Vincent-de-Tyrosse	19,14 %	15,45 %
Soustons	13,02 %	13,29 %
Tarnos	23,23 %	19,97 %

Des investissements pour l'environnement et le cadre de vie

Pour 2016, le budget sera axé sur :

la protection du littoral

- ▶ les travaux de lutte contre l'érosion dunaire : il s'agit de replanter et reconfigurer les dunes ainsi que les accès aux plages pour mieux préserver ce cordon de protection. Ces travaux seront subventionnés à hauteur de 80 % par l'Europe, la Région Aquitaine Poitou-Charentes Limousin et le Département des Landes ;
- ▶ la poursuite et la finalisation des études de la stratégie littorale ;
- ▶ les études de danger de la digue du front de mer, boulevard François-Mitterrand ;
- ▶ le by-pass et le renouvellement des pompes arrivées au terme de leur durée de vie ;

l'entretien du patrimoine communal

- ▶ la deuxième phase de mise aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux qui comprend notamment l'Agenda D'Accessibilité Programmée (ADAP) ;
- ▶ les travaux et études de préservation des équipements municipaux (stade, école, marché) ;

la gestion du domaine public

- ▶ la poursuite de la rénovation des éclairages obsolètes notamment dans les espaces publics du secteur Notre-Dame ;
- ▶ le transfert de sable sera un poste de dépense majeur de l'action publique qui garantit le maintien de l'attractivité touristique de la station ;

▶ suite à la large consultation publique de l'été dernier, les études de programmation et de définition du projet de futur centre-ville seront menées dans le courant de l'année.

proximité et efficacité

La qualité des services rendus et la proximité sont toujours au cœur de notre action.

Ainsi, la création du guichet unique de proximité au printemps permettra aux usagers de disposer en mairie d'un accueil dédié et centralisé.

Les services pourront ainsi répondre de manière plus adaptée à leurs attentes et assurer un suivi précis des demandes.

Dynamiser et structurer les activités touristiques



Un front de mer attractif et vivant.

La municipalité a réalisé des investissements importants pour renforcer et dynamiser l'attractivité touristique de la station.

Le camping La Civelle

Il est nécessaire de réfléchir à l'adaptation de cet équipement face aux nouveaux enjeux liés à cette activité et de reconsidérer le mode de gestion de ce camping. L'objectif est de rendre cet équipement accessible au plus grand nombre et de répondre aux objectifs de qualité d'accueil de la municipalité

Centre du Bouret

Son activité est orientée, en plus des mobil-homes déjà installés sur le site, vers l'accueil de groupes. Le contrat de gestion arrivant à terme en janvier 2017, cette année sera l'occasion de décider du devenir de cet équipement. La stratégie à mettre en œuvre prendra en compte l'importance des investissements de mise aux normes.

Établissement de bains et casino

Les annuités d'emprunts réalisés pour financer cet équipement touristique majeur sont couvertes depuis l'origine par les loyers des commerces et les recettes du casino.

EXAMEN DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES : PREMIÈRES PISTES D'ACTION

- ▶ Regroupement au sein du budget principal des budgets annexes (famille, enfance et jeunesse, trait de côte, festivals).
- ▶ Analyse des modes de gestion des campings municipaux au regard des contraintes réglementaires et de notre

volonté de qualité d'accueil et d'hébergement du public.

- ▶ Optimisation du suivi des différentes régies municipales et inventaire exhaustif du patrimoine de la collectivité, à actualiser en lien avec le comptable public.

URBANISME : APPLICATION DU DROIT DU SOL

Depuis le 1^{er} juin 2015, la Communauté de communes Macs a repris les missions d'instruction des autorisations d'urbanisme, effectuées jusqu'alors par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM). Il s'agit d'assurer support et assistance à l'ensemble des communes du territoire sur le traitement des permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme... Ce nouveau service est basé dans les locaux de Macs à Saint-Vincent-de-Tyrosse.

Deux agents de Capbreton, mis à disposition de Macs à mi-temps, assurent la continuité du service urbanisme au sein de la mairie de Capbreton pour vous accompagner dans vos démarches (instruction des autorisations d'urbanisme, renseignements et conseils sur les constructions). Vous pouvez les rencontrer sur rendez-vous le matin, les lundis, mercredis et vendredis en contactant le 05 58 72 10 09.

PAROLE D'AGENT

Laetitia Vergoignan,
responsable du service urbanisme

Quel est l'intérêt de ce transfert ?

L'avantage est le suivi de A à Z des dossiers d'urbanisme en mairie et à Macs. Les usagers apprécient que l'enregistrement et le suivi de leurs demandes soient gérés par les mêmes interlocuteurs. Seuls les agents de Capbreton instruisent les dossiers de la Ville.

Les méthodes de travail ont-elles évolué ?

La mutualisation des outils (logiciel unique pour les télétransmissions des dossiers) favorise les échanges et les délais d'instruction. À titre d'exemple, les arrêtés sont envoyés numériquement, ce qui réduit significativement les délais de traitement et les frais d'envoi. Ce transfert favorise la transmission d'expertise entre les différents interlocuteurs de Macs qui peuvent explorer d'autres PLU et les différentes modalités possibles.



Centre-ville : un projet concerté

L'aménagement du centre-ville est un projet ambitieux qui nécessite une vaste concertation pour répondre aux attentes des Capbretonnais.

Plusieurs temps d'information et d'échange sont prévus pour impliquer l'ensemble des acteurs locaux sur le projet.

Nous avons sollicité votre avis par l'intermédiaire d'un questionnaire distribué avec le dernier bulletin municipal et à disposition à la Maison de l'oralité et du patrimoine. Vous avez été près de 150 à répondre et nous vous en remercions. Il en ressort une réelle volonté de dynamisation du centre-ville pour le rendre attractif toute l'année.

Vous privilégiez plusieurs pistes :

- ▶ définir une identité commerciale forte ;
- ▶ aménager les allées Marines pour en faire un lieu de vie ;
- ▶ valoriser le marché couvert (promotion des produits du terroir, ouverture et présence des commerçants à l'année)
- ▶ améliorer l'accessibilité ;
- ▶ réorganiser les stationnements et augmenter les parkings vélos ;
- ▶ développer les pistes cyclables et finaliser les liaisons dans la traversée du centre.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement du projet sur www.capbreton.fr et Facebook (www.facebook.com/villedecapbreton).

Un nouveau lieu de vie



Le lotissement « Les Deux Pins » permet à toutes les générations de se côtoyer, dans un espace entre ville et forêt. La commune de Capbreton a souhaité développer un programme riche d'une grande

variété : location, accession à la propriété en lots à bâtir, en appartements ou en maisons mitoyennes... pour que chacun puisse trouver son cadre de vie idéal.

Une dizaine de lots à bâtir sont encore disponibles. Pour les futurs acquéreurs, ce sera l'opportunité d'y concrétiser leur résidence principale.

Vous pouvez vous renseigner sur les conditions de vente auprès du service urbanisme de la mairie de Capbreton au 05 58 72 70 72 ou en consultant le site www.les-deux-pins.capbreton.fr.

Logement : priorité à l'intégration environnementale à Jeanchinoy



Le conseil municipal du 19 novembre 2015 a décidé d'autoriser la vente des parcelles AH 293 et AL 44-45-46 au lieu-dit Jeanchinoy au groupe immobilier Pichet. L'objectif de ce programme mixte est de proposer aux Capbretonnais des logements à prix maîtrisé.

Les 5 projets présentés ont été évalués sur la base des critères suivants : prix de vente pour les futurs occupants, nombre de logements à caractère social et à prix maîtrisé, prix d'achat du terrain par le groupe immobilier, qualité du projet (forme urbaine, aménagement paysager et traitement architectural).

Le groupe Pichet a été retenu pour la qualité globale de son projet, qui répond le mieux à l'ensemble des critères définis. En outre, la dimension environnementale et écologique du programme a été un facteur déterminant dans le classement des offres par la commission urbanisme et dans le choix du conseil municipal.

Le parti pris de l'aménageur comporte notamment les éléments suivants :

- ▶ sa capacité à intégrer l'ensemble urbain dans le milieu naturel ;
- ▶ l'implantation des bâtiments de profil par rapport à l'axe routier pour limiter l'impact visuel ;

▶ l'aménagement d'espaces piétons et cyclistes entre les îlots ;

▶ la création de jardins aux ambiances diversifiées constituant autant d'espaces de vie et de lieux d'échanges pour les habitants ;

▶ la récupération des eaux de pluie assurée par des noues (fossés herbeux jouant un rôle de collecte des eaux) paysagères et surmontées de passerelles permettant la circulation des piétons ;

▶ les espaces entre les îlots constituant de véritables poumons verts pour la qualité de vie des habitants.



Le traitement définitif des façades sera arrêté en concertation avec le promoteur immobilier.

PAROLE D'ÉLU

Éric Kerrouche,
adjoint en charge de l'urbanisme



Pourquoi avez-vous souhaité relancer le projet de Jeanchinoy ?

Ce projet a toujours été important pour notre équipe municipale. Nous savions, au vu des demandes locales, qu'il ne nous serait pas possible de les satisfaire en totalité avec le lotissement Les Deux Pins. Jeanchinoy a toujours été conçu comme une offre complémentaire, notamment pour les jeunes ménages capbretonnais. Par ailleurs, sachant que les demandes d'installation de nouvelles activités sur notre commune sont également conséquentes, nous voulions conjuguer logement et développement économique. Malheureusement, la position peu constructive de l'opposition a fait échouer une première version du projet. Nous avons donc lancé un appel à candidature.

Quelles sont les grandes lignes ?

Le projet sélectionné parmi les 5 reçus en mairie fait la part belle à l'aspect environnemental avec près de 55 % d'espaces verts conservés. En effet, il privilégie le stationnement souterrain des véhicules permettant de préserver le milieu naturel.

En plus de l'accession libre, le programme comprend, comme nous le souhaitons, 25 % de logement locatif social (54 appartements), 20 % d'accession à prix maîtrisé (43 appartements). En outre, la surface bâtie dédiée aux activités tertiaires et de services est importante avec une offre de 47 locaux professionnels.

Le choix du projet du groupe Pichet est pour nous celui d'une ambition : concilier aménagement urbain et respect du site et de l'environnement.

Service interventions : un interlocuteur à votre écoute

Un trou sur la chaussée, un problème de signalisation ou de conteneur, la mise en place de mobilier urbain, de tampon pluvial ou le remplacement d'une plaque de rue, un agent municipal est dédié aux besoins quotidiens des Capbretonnais. Il assure le lien avec les différents services

compétents : régie municipale (élagage, nettoyage de la voirie, mise en place de plaques de rue), Macs (travaux sur la chaussée), Sydec eau (traitement des eaux pluviales et usées), Sitcom (collecte et traitement des déchets), ERDF (électricité), GRDF (gaz), Orange (téléphonie) et le suivi des travaux.

En 2015, ce sont plus de 800 interventions de voirie, dont 164 suite à des demandes de riverains, qui ont été traitées et réalisées.

Pour toute demande :
interventions@capbreton.fr

Capbreton 2.0 : une page Facebook et un nouveau site Internet



Connectez-vous avec l'actualité de la cité marine sur la page Facebook « Ville de Capbreton ». Un nouvel espace pour vous informer, échanger vos idées et vos propositions.

Au menu chaque jour :

- ▶ les informations pratiques : avis de travaux, changements d'horaires des services municipaux, inscriptions diverses ;
- ▶ les agendas : animations, conseil municipal, réunions publiques ;
- ▶ les rendez-vous des associations et des commerçants ;
- ▶ les événements culturels et sportifs, spectacles, cérémonies ;
- ▶ les rétrospectives en images ;
- ▶ les Capbretonnais qui font l'actualité, la revue de presse ;
- ▶ les coups de cœur et nouveautés de la médiathèque L'Écume des jours,



Toilettes publiques

Deux toilettes publiques supplémentaires, accessibles aux personnes handicapées, ont été installées dans la ville. Vous les trouverez à proximité de l'office de tourisme (avenue Georges-Pompidou) ainsi que sur la place de la Pépinière.

VIE ÉCONOMIQUE

ILS ONT CHOISI CAPBRETON

RESTAURANTS

- ▶ **Adishatz**
8, avenue du Maréchal-Leclerc
(création d'un lieu de dégustation)
- ▶ **Cap Pérou**
Quai de la Pêcherie - Résidence le Grand Pavois (anciennement le Flying-Fish)
- ▶ **Le Marin (PMU)**
1, place de l'Hôtel-de-Ville
(changement de propriétaire)

RESTAURATION À EMPORTER

- ▶ **L'épicerie locale**
5, rue du Hapchot
(épicerie de produits régionaux)
- ▶ **La cave de l'art divin**
5, avenue Maurice-Martin
(cave à vin)

RESTAURATION À DOMICILE

- ▶ **Les petits plats d'Alexia**
www.facebook.com/
lespetitsplatsdalexia

PROFESSIONS LIBÉRALES

- ▶ **Dr Marie-France Pasquet**, pédiatre
Espace Dunes, ZA Les Deux Pins
7, rue de la Palinette

SITE COMMUNAUTAIRE

- ▶ **Animal Keepers** (garde animale)
www.animalkeepers.fr



Éclairage public : changer nos habitudes

La première phase d'extinction des lampes est en cours de finalisation. Elle concerne certains quartiers résidentiels dans le secteur des plages, entre minuit et 6 heures, et sera étendue sur l'intégralité de la commune en 2016. Le Sydec électricité intervenant sur les boîtiers de commandes propres à chaque éclairage, l'opération se fera progressivement sur l'année. Une distinction sera faite selon les saisons. Ainsi, pour ne pas pénaliser les restaurateurs, l'extinction se fera entre 3 heures et 6 heures en été et reprendra le rythme minuit à 6 heures en automne.

L'éclairage est conservé sur les axes principaux de circulation (boulevards des Cigales et du Docteur-Junqua, avenues du Commandant-de-L'Herminier et du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny), le centre-ville, la zone des Deux Pins, le front de mer et le port.

Ces mesures abaisseront considérablement la consommation d'énergie et

participeront à la préservation de la biodiversité ainsi qu'à la diminution de la pollution lumineuse.

LED : efficacité et sobriété énergétique

La deuxième étape de remplacement des lampes à vapeur de mercure (240 au total) vient de s'achever. Elle concernait le secteur du camping La Civelle et du quartier Saint-Exupéry. Les prochains travaux d'éclairage traiteront prioritairement le secteur de Notre-Dame qui dispose de ballons fluo désormais interdits. Ils seront donc remplacés par des LED, plus économes et efficaces. La rénovation du parc lumineux permettra de limiter les nuisances sur la biodiversité.

Et vous, comment économisez-vous l'énergie ?

Partagez vos astuces, nous en publierons une sélection prochainement : service-technique@capbreton.fr

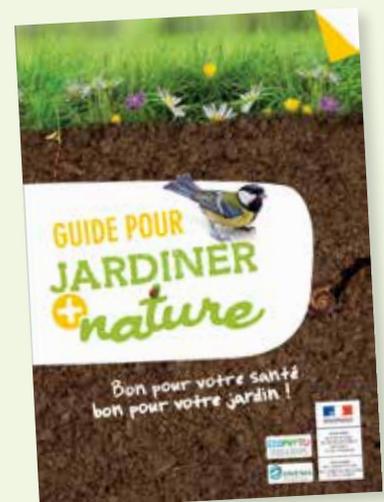
GESTION DIFFÉRENCIÉE : LAISSER LE NATUREL REVENIR AU GALOP

La ville a été découpée en zones de fleurissement. Elles permettent de prendre en compte la singularité de chaque secteur avec des plantes et plantations différentes. À titre d'exemple, on privilégiera des plantes sableuses vers les plages et des compositions plus sauvages aux abords des forêts. Il s'agit de redonner une cohérence et une identité à chaque zone en respectant sa spécificité.

Par ailleurs, un diagnostic a été établi par le bureau d'études Territori qui a produit 21 fiches techniques. Elles répertorient les pratiques, les modalités d'arrosage, l'élimination des engrais, les méthodes de plantation. Elles permettent ainsi d'adapter les pratiques des agents municipaux : des tontes moins fréquentes, l'utilisation de brosses métalliques pour le nettoyage des rues afin d'éviter la diffusion de graines sur la chaussée. Ces aménagements nécessiteront du matériel nouveau pour broyer la taille des haies et mettre en paillage.

Retrouvez le guide des bonnes pratiques sur le site du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie :

www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/14072_Jardiniers_brochure2014.pdf



Des économies importantes

Consommation d'une lampe à l'année :

- ▶ 4 100 heures en nuit complète
- ▶ 1 910 heures avec une extinction entre minuit et 6 heures

Éclairage	Puissance en watts	Coût journalier
Ballon fluo	125	11,40 €
LED	44	2,28 €



Désensablement du lac d'Hossegor : une opportunité pour la plage de la Savane

Le sable présent dans le lac marin d'Hossegor vient de la dérive littorale. L'opération conduite par le Sivom Côte-Sud a comme effet de remettre les sédiments dans leur circuit maritime.

Le désensablement du lac vise plusieurs objectifs :

- ▶ environnementaux : en s'ensablant, le lac voit diminuer le volume d'eau qui rentre et qui sort chaque jour. De ce fait, le renouvellement d'eau et d'une partie de la flore est limité ;
- ▶ économiques : les ostréiculteurs rencontrent des problèmes d'exploitation. À marée basse, la hauteur d'eau autour de leurs parcs n'est pas suffisante pour pouvoir y accéder en bateau à fond plat. Le club de voile souhaiterait également disposer d'un rang d'eau suffisant pour faire des travers ;
- ▶ le désensablement du lac d'Hossegor est une véritable opportunité pour notre ville puisqu'il va permettre de ré-ensabler notre plage la plus attaquée, la Savane, et de lutter contre le recul du trait de côte.

La commune, au sein du Sivom, a pris toutes les précautions nécessaires en demandant des garanties :

- ▶ le sable prélevé est propre, ce qui signifie qu'il peut être utilisé sur notre plage ;
- ▶ pour s'assurer que les sédiments n'ont aucune contamination, des prélèvements ont été effectués dans le lac, sur des zones définies par les services de l'État. Au printemps 2015, un laboratoire agréé par l'État a analysé leurs caractéristiques physiques (granulométrie), bactériologiques et chimiques. Les résultats démontrent que la qualité du sable transféré est conforme à une fréquentation humaine. Les résultats de ces analyses sont détaillés dans l'étude d'impact qui sera soumise à consultation du public au printemps prochain ;
- ▶ pendant la période de dragage, des capteurs seront installés pour révéler certaines caractéristiques de l'eau : la turbidité (eau trouble), le manque d'oxygène (signe de pollution) et la détection d'un certain nombre de produits. En cas de doute, le chantier sera

PAROLE D'ÉLU

Jean-Marie Marco,
adjoint en charge de l'environnement



Pourquoi Capbreton participe-t-elle au désensablement du lac d'Hossegor ?

Le lac d'Hossegor est un lac marin, de ce fait, il rentre dans les attributions du Sivom. Il est important de rappeler que le Sivom est un lieu de solidarité dans lequel les communes partagent les investissements financiers. Cette opération est financée à hauteur de 80% par le FEDER (fonds européen), la Région et l'État. Le reste est pris en charge par le Sivom et réparti entre les 3 communes concernées (Hossegor, Capbreton et Seignosse).

Cette opération est-elle nécessaire ?

Le lac d'Hossegor est un lac marin grâce à l'action de l'homme. Napoléon III a décidé de faire le canal d'Hossegor et sans cette décision, on aurait un étang ensablé qui aurait probablement déjà disparu. Si on trouve que le lac marin est une richesse, il faut l'assumer et protéger ce capital naturel.

Pour en savoir plus :

Documentaire « Le sable, enquête sur une disparition », Denis Delestrac, 2011, 74 min, disponible sur www.youtube.com/watch?v=fN7x9C3Q6Mg

Rapport « Eurosion », Margot Wallström, Commissaire à l'Environnement à la Commission Européenne, disponible sur www.eurosion.org/project/eurosion_fr.pdf

interrompu jusqu'à ce que l'état de l'eau redevienne acceptable.

D'un point de vue pratique, la commune a autorisé le Sivom à utiliser les canalisations du by-pass et à déposer le sable sur la plage de la Savane qui n'est pas dans le périmètre originel du Sivom. Le chantier fournira ses propres pompes pour ne pas favoriser l'usure des nôtres.

Préserver les ressources d'eau



Nouveau forage au stade

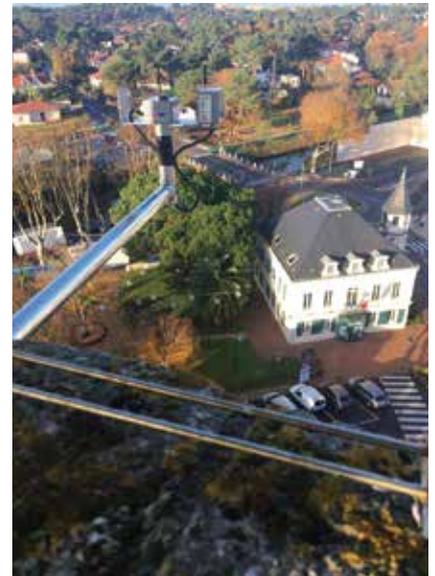
Afin de diminuer la consommation d'eau sans dégrader la qualité des espaces verts et des terrains de sport, la commune a créé un forage au stade municipal. Les terrains de sport sont désormais alimentés par l'eau pluviale.

Des espaces verts plus économes

Un système intelligent de gestion de l'arrosage des massifs des espaces publics est en cours d'installation. Il permettra de diminuer de moitié la consommation d'eau.

Un capteur pour arroser intelligemment

Les services techniques ont installé un capteur de pluie sur la tour du clocher de l'église Saint-Nicolas. L'émetteur radio envoie un message aux récepteurs situés sur les ronds-points.



Ce dispositif automatique permettra de sauvegarder les ressources en bloquant l'arrosage en cas de pluie.

Déchets toxiques... à déposer en déchetterie



Une bombe insecticide, un pot de peinture, des désherbants, de l'eau de javel, des déboucheurs chimiques, des détartrants... Ces produits, utilisés au quotidien, contiennent des substances toxiques ou dangereuses en concentration plus ou moins forte et réclament donc une attention particulière. Leur stockage ou leur traitement doit faire l'objet de précautions particulières sans quoi ils peuvent avoir un impact

négalif sur l'environnement et/ou la santé. C'est pourquoi **il est impératif de les déposer en déchetterie.**

Les reconnaître, c'est facile grâce aux pictogrammes de danger réglementaires. Depuis le 1^{er} juin 2015, tous les produits chimiques doivent présenter une étiquette de danger conforme au règlement CLP (« Classification, Labelling and Packaging », règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges).



Des alternatives aux produits toxiques existent

► Privilégiez l'achat de produits d'entretien possédant le logo de l'Écolabel européen qui permet de limiter la pollution de l'air dans les maisons ;

- fabriquez vous-même certains produits ;
- choisissez des produits comme des peintures acryliques ou des peintures minérales ne contenant pas de solvants organiques et préférez les produits portant un logo environnemental comportant moins de substances dangereuses. Leur impact sur l'environnement est moindre ;
- les pesticides sont rarement indispensables. Pour éviter de les utiliser, paillez le sol pour lutter contre les mauvaises herbes et désherbez naturellement en utilisant de l'eau bouillante (eau de cuisson) ou un désherbeur thermique. Les mauvaises herbes n'apprécient pas les chocs de température !

Renseignements :

Pour connaître la déchetterie la plus proche de chez vous :

www.sitcom40.fr

Pour en savoir plus :

www.ademe.fr



Visite du Sitcom par les jeunes du CME

Le conseil municipal des enfants engagé

Le conseil municipal des enfants a concentré ses efforts en 2015 sur des actions de prévention et de sensibilisation.

Le projet «**Moins de déchets à la plage**» est parti du constat que de nombreuses personnes laissent encore leurs déchets sur les plages durant la période estivale. Cette opération a été réalisée en deux temps : une visite au Sitcom a été organisée le 8 juillet et un atelier prévention s'est tenu le 11 juillet à l'entrée de la plage Centrale de Capbreton. Parole de jeune : «*C'était génial, j'ai adoré parler avec les gens.*»

Le projet «**Prévention vélo**» a débuté le 26 septembre dans les locaux de la police municipale et s'est poursuivi le 10 octobre devant la capitainerie. Face au constat du manque d'équipements de certains cyclistes (éclairages, protections...), une opération de contrôle de

vélos aux côtés de la police municipale a été organisée. Elle a permis de rappeler les règles élémentaires de sécurité et de bonne conduite pour l'ensemble des usagers des voies de circulation.

Parole de jeune : «*C'était super, mais trop court ! Vivement la prochaine action sur le terrain !*»

Le projet «**Prévention skatepark**» a démarré après les vacances de la Toussaint. Après avoir remarqué que beaucoup de skateurs oubliaient de mettre leurs protections (coudières, casques...) et qu'ils laissaient leurs déchets sur place, le CME travaille en atelier sur des planches BD rappelant les règles de bonne conduite. Elles seront installées à l'entrée du site.



Sensibilisation à la gestion des déchets à la plage Centrale.

Un trésor dans le jardin...



Au détour d'une promenade au jardin public, vous avez sans doute déjà aperçu la petite cabane à livres que les Capbretonnais se sont rapidement appropriée. Elle renferme des trésors : Sulitzer, Pascal Dubois, la Comtesse de Ségur et même de vieilles éditions du Journal de Mickey. On vient y emprunter des ouvrages et déposer ceux qui encombrant nos bibliothèques. Donner une seconde vie à ses vieux livres, partager la passion des écrits, cet espace a rapidement trouvé son public, la preuve, ses étagères sont remplies !

Projet éducatif territorial (PEDT)

Le PEDT formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité (avant, pendant et après l'école). L'ensemble des acteurs éducatifs locaux s'est réuni en 2015 pour définir les objectifs qui orienteront les futures actions dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, les 3 prochaines années. Le PEDT englobe toutes les tranches d'âge de 0 à 25 ans pour organiser la complémentarité des temps éducatifs et proposer un « fil rouge » qui permettra aux familles, de la naissance à l'autonomie de leurs jeunes adultes, d'avoir une connaissance des lieux et des personnes référentes qui peuvent les accompagner.

Parentalité, autonomie et citoyenneté

L'aspect informatif est un volet indispensable de la mise en œuvre de ce projet. Les familles doivent être informées des projets et comprendre leur portée pédagogique.

La communication sera renforcée sur l'ensemble des parcours éducatifs. Ce projet, à l'initiative de la collectivité de Capbreton, relève d'une démarche partenariale avec la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) et la Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN).

PAROLE D'ÉLUE

Céline Ferreira,

adjointe en charge de l'éducation, de la jeunesse et de la famille



Quel est l'intérêt du PEDT ?

L'objectif est de disposer d'un document qui pilote la politique enfance-jeunesse. C'est également l'occasion de réaffirmer notre engagement envers ce public en lui proposant un projet en adéquation avec ses pratiques, mené par des professionnels diplômés.

Quels projets seront imaginés ?

Le conseil municipal des jeunes (CMJ) est un projet qui s'articule autour des notions d'autonomie, de citoyenneté et d'ancrage sur le territoire. Il faut anticiper la volonté des jeunes de poursuivre leur engagement citoyen en proposant une continuité entre le CME et le CMJ. Un projet de webradio est également un moyen pour les jeunes de gagner en autonomie. Ils doivent apprendre à sélectionner et filtrer les informations. C'est aussi un excellent outil pour s'approprier son territoire, sa ville. Nous allons prévoir une nouvelle fête des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), qui permettra aux parents d'échanger et de rencontrer l'équipe encadrante. De manière générale, nous allons développer la communication en direction de ce public.

Réouverture de la passerelle du Boudigau



Les dégradations du mois d'octobre ont occasionné la fermeture de la passerelle cyclable, avenue de l'Adour.

Rouverte début décembre, la phase finale des travaux, prévue par Macs, est en cours de réalisation depuis le 15 janvier.

BAROMÈTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ACCESSIBILITÉ 2015

Depuis 2013, l'Association des Paralysés de France (APF) publie un baromètre départemental de l'accessibilité pour dresser un constat des moyens mis en œuvre par les collectivités. Capbreton est fier de sa **4^e place au niveau départemental** et poursuit son engagement à travers son programme (installation de bandes podotactiles, élargissement des portes, rampes d'accès...).

Cette étude s'est déroulée en plusieurs temps. Après les visites sur site, le jury a attribué une notation selon des critères précis : le cadre de vie adapté, des équipements municipaux accessibles et une politique municipale volontariste. La loi handicap du 11 février 2005 soumet désormais les établissements recevant du public (ERP) à des aménagements pour devenir accessibles aux personnes handicapées.

AUGMENTATION NATIONALE DES AMENDES DE STATIONNEMENT

Le décret du 2 juillet 2015 a modifié le Code de la route. Pour un stationnement très gênant (emplacement réservé aux personnes handicapées, passage piéton, voies vertes et pistes cyclables, trottoirs...), les contrevenants sont désormais redevables de 135 € d'amende.

Expression des groupes municipaux

GROUPE MAJORITAIRE

Agir en concertation et responsabilité

L'action publique ne peut se concevoir sans les citoyens.

L'année 2016, à Capbreton, sera celle de la concertation sur les grands dossiers, notamment ceux du centre-ville et du littoral.

La participation citoyenne est déjà en marche avec les « Citoyens de la dune ». Demain les Citoyens du centre-ville, du littoral, des espaces verts ou des arbres en milieu urbain ? Nous comptons sur votre implication.

Notre engagement : rester à l'écoute et ouverts aux échanges constructifs. Notre volonté : dialoguer et construire avec tous les Capbretonnais, mais aussi

avec les deux oppositions municipales qui ont des responsabilités à assumer. Elles peuvent dénigrer. Surtout quand certains de leurs membres sont quasiment absents de la vie municipale et locale, ou muets pendant les réunions de travail des commissions pour se livrer ensuite à l'invective en séance publique du conseil municipal.

Elles peuvent aussi apporter leurs contributions dans une démarche positive sur les sujets de fond, si telle est leur volonté, pour le bien-être des Capbretonnais.

Les baisses cumulées des dotations de l'État et le rapport d'observations et de

prescriptions de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) sont autant d'enjeux à relever pour l'avenir.

Nous saurons faire preuve du sens des responsabilités, dans ce même esprit de dialogue et de concertation, au service de l'intérêt général et du bien commun.

Ensemble, continuons à faire avancer Capbreton.

Les 23 élus de Capbreton Ensemble vous souhaitent une très belle année 2016.

OPPOSITIONS

L'avenir de Capbreton

Bientôt le PLU deviendra intercommunal... Encore une compétence qui va passer à Macs, faisant perdre à notre ville un pouvoir de décision essentiel. Les derniers transferts (voirie et transports) n'ayant pas fait la preuve de leur efficacité tant d'un point de vue fonctionnel que budgétaire. Macs s'était engagée à nous consulter avant la fin de l'année pour les aménagements cyclables. Cette concertation aurait été l'occasion de solutionner certains problèmes : cohabitation vélo/piéton/voiture/stationnement dans notre commune. Concernant le camping de La Civelles, nous avons proposé la mise en place d'une assemblée annuelle afin que soient entendus les souhaits des différentes parties. Nous continuons à soumettre à la majorité des projets d'animation ou sportifs (sculptures éphémères, appareils de musculation de rue). Nous vous souhaitons à toutes et à tous une belle année 2016. Rejoignez-nous sur notre page Facebook l'Avenir de Capbreton.

M. Saint-Pau, L. Morichère, E. Callamand, P. Cambon
Facebook : L'avenir de Capbreton
Courriel : lavenirdecapbreton@gmail.com

Le projet Jeanchinoy : affligeant !

Après deux ans d'entêtement, de reculade et de dénigrement, la majorité municipale a choisi, le 18 novembre dernier, le groupe Pichet pour réaliser un projet, qui est à l'image de la gestion du Maire. Aucune ambition, aucun souffle, aucune réflexion de fond : quelle analyse approfondie des besoins économiques ? Quelle place à l'innovation ? Où sont les porteurs de projets qui créeront les emplois de demain ? Rien. À l'exception de 228 logements qui signifient toujours plus de densification et qui font courir le risque – malgré les dénégations du promoteur – de ventes en blocs au seul motif de défiscalisation. À Capbreton, toujours plus de béton ! Seul point positif, qui justifierait des excuses publiques du premier magistrat, la preuve est faite qu'il est possible de revendre ce terrain au moins à son prix d'achat et de faire gagner 2 Millions d'Euros à la commune. Excusez du peu !

Alain Bisbau et Nathalie Castets
Facebook : Vivons Capbreton
Courriel : vivonscapbreton@sfr.fr

Naissances

▶ 20/06/2015 Milo Tetry ▶ 01/07/2015 Léo Malbec ▶ 14/07/2015 Mina Ilic ▶ 17/07/2015 Thomas Devilder ▶ 24/07/2015 Louisa Tomasella ▶ 27/07/2015 Salomé Palheta ▶ 03/08/2015 Lucas Albuquerque ▶ 11/08/2015 Gwenael Mardelay ▶ 12/08/2015 Mikel Barrio Bourdillas ▶ 15/08/2015 Lola Couaraze ▶ 16/08/2015 Noa Andriolo Robert ▶ 18/08/2015 Kaïnoa Compagnon ▶ 20/08/2015 Salomé Prat Le Cocq ▶ 21/08/2015 Xan Laffargue Azzouzi ▶ 04/09/2015 Victoria Duprat ▶ 30/10/2015 Tim Uragawich Mesnier ▶ 16/11/2015 Valentine Castanet ▶ 06/12/2015 Jessi Joubert ▶ 06/12/2015 June Leach ▶ 12/12/2015 Kylian De Arcangélis Alédo ▶ 23/12/2015 Maïa Amand Le Mouël ▶ 24/12/2015 Sacha Léon Albert Ménard

Mariages

▶ 26/06/2015 Albin Quéru et Ombeline Sallé de Chou ▶ 07/07/2015 Robert Cazaux et Marie-Françoise Cantau ▶ 18/07/2015 Damien Bisbau et Frédérique Loisel ▶ 18/08/2015 Pierre Pradines et Céline Buosi ▶ 19/08/2015 Charles Petit et Patrick Dignocourt ▶ 29/08/2015 Guillaume Durquety et Marie-Laure Henny ▶ 05/09/2015 Christophe Calot et Cindy Calot ▶ 12/09/2015 Morgan Chevalier et Stéphanie Lai-Kuvan-Chéong ▶ 18/09/2015 Augustin Gensse et Sara Jadot ▶ 19/09/2015 Pascal Boisot et Béatrice Rance ▶ 26/09/2015 Mickaël Davalo et Lise-Maëlle Boqueho ▶ 26/09/2015 Hervé Pisani et Véronique Justin ▶ 09/01/2016 François-Xavier Lecocq et Claire Marie Granet

Décès

▶ 22/06/2015 Madeleine Leuchant épouse Guilpin, 80 ans ▶ 23/06/2015 Jeanne Serres veuve Cascailh, 94 ans ▶ 23/06/2015 Christiane Morand veuve Peycher, 94 ans ▶ 23/06/2015 Etienne Pinsolle, 62 ans ▶ 02/07/2015 Rosa Malaguilla veuve Serangeli, 89 ans ▶ 03/07/2015 Paule Bardet veuve Ussel, 81 ans ▶ 03/07/2015 Liliane Labagnère épouse Descorps, 60 ans ▶ 09/07/2015 Nicole Lopata, 60 ans ▶ 10/07/2015 Paul Roques, 60 ans ▶ 12/07/2015 Nicole Cherdou épouse Gougeat, 79 ans ▶ 14/07/2015 Hélène Collet, 92 ans ▶ 14/07/2015 Roland Desbordes, 84 ans ▶ 22/07/2015 Antoinette Lalanne veuve Talidec, 102 ans ▶ 22/07/2015 Claude Loumagne, 85 ans ▶ 26/07/2015 Alexandre Melnitzenko, 97 ans ▶ 23/07/2015 Pierre Etcheverry, 87 ans ▶ 28/07/2015 Anne-Marie Etcheber, 79 ans ▶ 29/07/2015 Fabienne Kallache, 51 ans ▶ 31/07/2015 Rose-Marie Jaume épouse Desmullier, 67 ans ▶ 01/08/2015 Pierre Lust, 79 ans ▶ 02/08/2015 Marie-Claire Dumas veuve Texier, 93 ans ▶ 06/08/2015 Marcel Gennetay, 82 ans ▶ 10/08/2015 Jeanne Destribats épouse Mussatto, 91 ans ▶ 15/08/2015 Thérèse Lacaule, 96 ans ▶ 16/08/2015 Frahda Frédéric épouse Moiselet, 39 ans ▶ 18/08/2015 Anne-Marie Mérieau épouse Duport, 87 ans ▶ 23/08/2015 Jean Pinsolle, 92 ans ▶ 23/08/2015 Jean Naudy, 95 ans ▶ 27/08/2015 Andrée Conrad veuve Rodriguez, 84 ans ▶ 25/08/2015 Marc Cédât, 47 ans ▶ 01/09/2015 Christiane Lombardot épouse Dumestier, 84 ans ▶ 01/09/2015 Louise Prieux épouse Thévenet, 85 ans ▶ 10/09/2015 Germaine Citron veuve Dubedat, 94 ans ▶ 15/09/2015 Roger Soulhiol, 87 ans ▶ 16/09/2015 Simone Aulombard veuve Janot, 95 ans ▶ 17/09/2015 Gisèle Fontenas veuve Potron, 90 ans ▶ 17/09/2015 Paulette Meilhan épouse Campo, 80 ans ▶ 19/09/2015 Josette Noblet, 93 ans ▶ 22/09/2015 Germaine Tarascon veuve Bady, 89 ans ▶ 22/09/2015 Berthe Dejean veuve Dubedout, 101 ans ▶ 23/09/2015 Anna Dufourg veuve Lacaule, 94 ans ▶ 24/09/2015 Elisabeth Décis, 86 ans ▶ 29/09/2015 Roger Roussel, 78 ans ▶ 25/10/2015 Michel Boisset, 75 ans ▶ 06/11/2015 Jean Sancey, 65 ans ▶ 07/11/2015 Raymond Fillion, 92 ans ▶ 13/11/2015 Bertrand Navarret, 38 ans ▶ 18/11/2015 Pierrette Pinsolle épouse Lataste, 87 ans ▶ 21/11/2015 Lydie Lagardère veuve Larroude, 81 ans ▶ 22/11/2015 André Dussin, 82 ans ▶ 23/11/2015 Elisabeth de Cornulier-Lucinière, 93 ans ▶ 26/11/2015 Jean Dartigalongue, 93 ans ▶ 27/11/2015 Francis Dubourthoumiu, 79 ans ▶ 28/11/2015 Laurent Collignon, 50 ans ▶ 02/12/2015 Milagros Ramos y Romero épouse Juan y Pitarch, 85 ans ▶ 03/12/2015 Françoise Menoncin veuve Cadaugade, 72 ans ▶ 03/12/2015 Thierry Cazade, 53 ans ▶ 04/12/2015 Michelle Godefroy, 83 ans ▶ 06/12/2015 Angel Salsamendi, 88 ans ▶ 06/12/2015 Mohand Lembrouk, 84 ans ▶ 08/12/2015 Maria Bernardo Dos Santos veuve Piqué, 72 ans ▶ 09/12/2015 Louise Gérard veuve Lassalle, 98 ans ▶ 14/12/2015 Pierre Chevallier, 96 ans ▶ 17/12/2015 Marie-Louise Mongabure veuve Lacroix, 84 ans ▶ 19/12/2015 Sébastien Martin, 41 ans ▶ 21/12/2015 Marie Christiane Lacorne veuve Gelos, 83 ans ▶ 24/12/2015 Michel Didat, 81 ans ▶ 24/12/2015 Monique Claveria veuve Borombo, 85 ans ▶ 27/12/2015 Corinne Julienne Maerten, 53 ans ▶ 29/12/2015 Alexis Laroche, 77 ans ▶ 02/01/2016 Anne-Marie Huchon veuve Pouyanne, 94 ans ▶ 02/01/2016 Jeanne Suzanne Grocq veuve Labatut, 85 ans ▶ 04/01/2016 Loïc Robert Boule, 43 ans

GOUF, l'aventure continue

PROCHAINS RENDEZ-VOUS AVEC LE GOUF

Vendredi 8 avril - 18h
Salle Ph'Art

Première rencontre avec le consortium scientifique sur son programme de recherches et ses missions océanographiques pour 6 ans sur la zone du Gouf et l'estuaire de l'Adour.

Septembre
Journées du Patrimoine

Conférence sur le calmar géant qui vit dans le Gouf. Mythes et légendes, avec deux conférenciers du Muséum d'Histoire Naturelle et leurs extraordinaires images.

Après le succès des premières Journée et Nuit du Gouf en 2015, Capbreton va continuer à palpiter au rythme de son grand canyon sous-marin.

La Ville souhaite élargir ses actions, en partenariat avec Hugo Verlomme, leur initiateur et leur pilote, autour de ce patrimoine naturel unique, emblème aussi riche que mystérieux de notre cité marine. Pour mieux en explorer les profondeurs en impliquant tous les amateurs, Capbreton va devenir, dès 2016, le lieu de rendez-vous des chercheurs qui s'apprêtent à mener pendant 6 ans des missions océanographiques sur le Gouf avec des bateaux et un robot sous-marin.

Le canyon ouvre aussi la voie à toutes les réflexions autour des enjeux environnementaux liés à l'océan : la biodiversité, l'évolution du littoral, l'effet des tempêtes en lien avec le plan de prévention des risques naturels, la pratique des plages à l'année... Les sujets ne manquent pas pour échanger et participer.

Et qui sait ? Demain, aux côtés des sorties de pêche en mer déjà proposées par les marins du port, de

nouvelles activités pourraient faire leur apparition : plongée autour de nouveaux récifs artificiels, ferme aquacole ou production d'énergie marine renouvelable...

La dynamique bleue est en marche et Capbreton a la volonté d'y prendre toute sa place.

Retrouvez les conférences de la Journée du Gouf en vidéo sur www.capbreton.fr.

Sur place, consultez le panneau installé sur la terrasse du casino municipal.